

# Rapport financier 2014 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre

Nom : Lorraine

Code géographique : 73025

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

*Affaires municipales  
et Occupation  
du territoire*

Québec 

Attestation du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier consolidé

S3

## **Section I - États financiers consolidés**

Table des matières	S4
États financiers consolidés audités	S5 - S25
Renseignements consolidés non audités	S26 - S28

## **Section II - Autres renseignements financiers**

Table des matières	S30
Taux global de taxation réel audité	S31 - S34
Autres renseignements non audités	S35 - S57

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER  
SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**

---

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Manon Tremblay , atteste la véracité du rapport financier consolidé

de Lorraine pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014.

(Nom de l'organisme)

Date 2015-05-06 Signature \_\_\_\_\_

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
<b>Section I</b>	
<b>États financiers consolidés audités</b>	
Rapport de l'auditeur indépendant	6
Rapport du vérificateur général	6.1
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	7
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	8
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	9
Variation des actifs financiers nets (de la dette nette) par organismes	10
Situation financière par organismes	11
Flux de trésorerie par organismes	12
Charges par objets par organismes	13
État consolidé des résultats	14
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	15
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	15
État consolidé de la situation financière	16
État consolidé des flux de trésorerie	17
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	18
Autres renseignements complémentaires consolidés	
Excédent (déficit) accumulé	19
Avantages sociaux futurs	20
Endettement total net à long terme	21
<b>Renseignements consolidés non audités</b>	
Analyse des revenus consolidés	23
Analyse des charges consolidées	24
<b>Section II</b>	
Autres renseignements financiers - Table des matières	26

## **Section I - États financiers consolidés**

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la VILLE DE LORRAINE et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2014, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

**Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Ville portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Opinion**

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la VILLE DE LORRAINE et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

---

**Observations**

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la VILLE DE LORRAINE inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages S8, S9, S23-1, S23-2 et S25, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

Comptables professionnels agréés

Mélanie Therrien, CPA auditrice, CA  
Blainville

DATE 2015-05-06

**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL**

---

DATE \_\_\_\_\_



**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		<u>Réalisations 2013</u>	<u>Budget 2014</u>	<u>Réalisations 2014</u>			
		<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Ventilation de l'amortissement</u>	<u>Organismes contrôlés</u>	<u>Total consolidé<sup>1</sup></u>
<b>Revenus</b>							
<b>Fonctionnement</b>							
Taxes	1	12 949 849	13 120 556	13 168 098			13 168 098
Compensations tenant lieu de taxes	2	159 788	163 000	154 045			154 045
Quotes-parts	3					2 963 234	4 808
Transferts	4	820 690	203 459	246 816		450 464	697 280
Services rendus	5	230 450	287 397	254 677		462 192	716 869
Imposition de droits	6	720 593	530 000	863 218			863 218
Amendes et pénalités	7	43 941	32 500	38 672		455 836	494 508
Intérêts	8	138 540	90 000	132 990		11 905	144 895
Autres revenus	9	48 491		2 503 088		6 568	2 509 656
	10	15 112 342	14 426 912	17 361 604		4 350 199	18 753 377
<b>Investissement</b>							
Taxes	11						
Quotes-parts	12					981	981
Transferts	13	2 401 501		1 767 739		16 345	1 784 084
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	14			114 531			114 531
Autres	15	84 052					
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	16						
	17	2 485 553		1 882 270		17 326	1 899 596
	18	17 597 895	14 426 912	19 243 874		4 367 525	20 652 973
<b>Charges</b>							
Administration générale	19	2 647 090	2 607 191	2 501 074	117 712		2 618 786
Sécurité publique	20	2 766 261	2 542 766	2 571 371	17 227	2 534 483	3 066 287
Transport	21	1 612 819	1 608 600	1 547 340	760 028	1 228 551	3 146 842
Hygiène du milieu	22	2 550 697	2 578 890	2 548 934	378 562	581 611	2 996 552
Santé et bien-être	23						
Aménagement, urbanisme et développement	24	439 855	491 108	423 483	148 225		571 708
Loisirs et culture	25	2 635 413	2 560 790	2 478 457	348 129		2 826 586
Réseau d'électricité	26						
Frais de financement	27	618 023	681 070	610 701		126 306	737 007
Amortissement des immobilisations	28	1 743 401	1 652 444	1 769 883	( 1 769 883 )		
	29	15 013 559	14 722 859	14 451 243		4 470 951	15 963 768
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	30	2 584 336	(295 947)	4 792 631		(103 426)	4 689 205

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Réalizations 2013		Budget 2014		Réalizations 2014		Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale		Administration municipale		Administration municipale	Organismes contrôlés	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	2 584 336		(295 947)		4 792 631	(103 426)	4 689 205
Moins: revenus d'investissement	2	( 2 485 553 )	(	)	(	1 882 270 )	( 17 326 )	( 1 899 596 )
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	98 783		(295 947)		2 910 361	(120 752)	2 789 609
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>								
<i>Ajouter (déduire)</i>								
<b>Immobilisations</b>								
Amortissement	4	1 743 401		1 652 444		1 769 883	253 603	2 023 486
Produit de cession	5	2 750				2 400 000	1 114	2 401 114
(Gain) perte sur cession	6	(2 244)				(2 400 000)	(1 114)	(2 401 114)
Réduction de valeur / Reclassement	7							
	8	1 743 907		1 652 444		1 769 883	253 603	2 023 486
<b>Propriétés destinées à la revente</b>								
Coût des propriétés vendues	9							
Réduction de valeur / Reclassement	10							
	11							
<b>Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales</b>								
Remboursement ou produit de cession	12					34 483	864	35 347
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13							
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					8 133	804	8 937
	15					42 616	1 668	44 284
<b>Financement</b>								
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	270 028				202 275		202 275
Remboursement de la dette à long terme	17	( 1 382 741 )	(	1 467 402 )	(	1 514 624 )	( 56 036 )	( 1 570 660 )
	18	(1 112 713)		(1 467 402)		(1 312 349)	(56 036)	(1 368 385)
<b>Affectations</b>								
Activités d'investissement	19	( 388 836 )	(	)	(	192 785 )	( 50 665 )	( 243 450 )
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>								
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			206 294			91 184	91 184
Excédent de fonctionnement affecté	21						122 499	122 499
Réserves financières et fonds réservés	22	(16 557)		(95 389)		(281 794)	(2 405)	(284 199)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(2 415)				(1 161)	(18 555)	(19 716)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24							
	25	(407 808)		110 905		(475 740)	142 058	(333 682)
	26	223 386		295 947		24 410	341 293	365 703
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	322 169				2 934 771	220 541	3 155 312

<sup>1</sup> Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	Réalizations 2013		Budget 2014		Réalizations 2014	
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé <sup>1</sup>	
<b>Revenus d'investissement</b>	1	2 485 553		1 882 270	17 326	1 899 596
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
<b>Immobilisations</b>						
Acquisition						
Administration générale	2 (	62 444 )	(	1 530 000 )	(	39 337 ) (
Sécurité publique	3 (	)	(	)	(	88 276 ) (
Transport	4 (	3 019 078 )	(	450 000 )	(	1 796 675 ) (
Hygiène du milieu	5 (	1 060 798 )	(	2 750 000 )	(	996 509 ) (
Santé et bien-être	6 (	)	(	)	(	) (
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	1 663 985 )	(	227 000 )	(	276 805 ) (
Loisirs et culture	8 (	903 039 )	(	88 000 )	(	149 824 ) (
Réseau d'électricité	9 (	)	(	)	(	) (
	10 (	6 709 344 )	(	5 045 000 )	(	3 259 150 ) (
						115 957 ) (
						3 375 107 )
<b>Propriétés destinées à la revente</b>						
Acquisition	11 (	)	(	)	(	) (
<b>Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales</b>						
Émission ou acquisition	12 (	17 939 )	(	)	(	22 990 ) (
						1 083 ) (
						24 073 )
<b>Financement</b>						
Financement à long terme des activités d'investissement	13	3 652 651		5 181 457	18 613	5 200 070
<b>Affectations</b>						
Activités de fonctionnement	14	388 836		192 785	50 665	243 450
Excédent accumulé						
Excédent de fonctionnement non affecté	15	393 716				
Excédent de fonctionnement affecté	16			82 059		82 059
Réserves financières et fonds réservés	17	117 879		12 950		12 950
	18	900 431		287 794	50 665	338 459
	19	(2 174 201)	(5 045 000)	2 187 111	(47 762)	2 139 349
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>						
	20	311 352	(5 045 000)	4 069 381	(30 436)	4 038 945

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Réalizations 2013		Budget 2014		Réalizations 2014		Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale		Administration municipale		Administration municipale	Organismes contrôlés	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	2 584 336		(295 947)		4 792 631	(103 426)	4 689 205
Variation des immobilisations								
Acquisition	2	( 6 709 344 )	(	5 045 000 )	(	3 259 150 )	( 115 957 )	( 3 375 107 )
Produit de cession	3	2 750				2 400 000	1 114	2 401 114
Amortissement	4	1 743 401		1 652 444		1 769 883	253 603	2 023 486
(Gain) perte sur cession	5	(2 244)				(2 400 000)	(1 114)	(2 401 114)
Réduction de valeur / Reclassement	6							
	7	(4 965 437)		(3 392 556)		(1 489 267)	137 646	(1 351 621)
Variation des propriétés destinées à la revente	8							
Variation des stocks de fournitures	9	4 500				333		333
Variation des autres actifs non financiers	10	(25 446)				61 096	(126 401)	(65 305)
	11	(20 946)				61 429	(126 401)	(64 972)
	12	(2 402 047)		(3 688 503)		3 364 793	(92 181)	3 272 612
<b>Gains (pertes) de réévaluation nets</b>	13							
<b>Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette</b>	14	(2 402 047)		(3 688 503)		3 364 793	(92 181)	3 272 612
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15	(15 210 968)				(17 613 015)	241 660	(17 371 355)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20) / Reclassement de propriétés destinées à la revente	16					506	(5 993)	(5 487)
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17	(15 210 968)				(17 612 509)	235 667	(17 376 842)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	18	(17 613 015)				(14 247 716)	143 486	(14 104 230)

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES  
AU 31 DÉCEMBRE 2014**

		<u>2013</u>		<u>2014</u>	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Encaisse	1	1 232 374	6 835 310	518 914	7 354 224
Placements temporaires	2			212 801	212 801
Débiteurs (note 5)	3	4 136 834	4 437 278	2 226 177	6 579 565
Prêts (note 6)	4				
Placements à long terme (note 7)	5	109 587	89 960	177 871	267 831
Participations dans des entreprises municipales	6				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7				
Autres actifs financiers (note 9)	8				
	9	5 478 795	11 362 548	3 135 763	14 414 421
<b>PASSIFS</b>					
Découvert bancaire	10				
Emprunts temporaires (note 10)	11	2 500 798		56 762	56 762
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12	2 480 354	1 919 214	649 317	2 484 641
Revenus reportés (note 12)	13	516 930	243 391	8 657	252 048
Dette à long terme (note 13)	14	17 593 728	23 447 659	1 971 487	25 419 146
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15			306 054	306 054
	16	23 091 810	25 610 264	2 992 277	28 518 651
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)</b>	17	(17 613 015)	(14 247 716)	143 486	(14 104 230)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
Immobilisations (note 15)	18	39 351 607	40 840 875	3 988 537	44 829 412
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19				
Stocks de fournitures	20	9 830	9 497		9 497
Autres actifs non financiers (note 17)	21	185 422	124 326	136 978	261 304
	22	39 546 859	40 974 698	4 125 515	45 100 213
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	23	1 778 294	1 903 892	566 257	2 470 149
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	24	1 314 244	4 465 492	374 007	4 839 499
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	25	( 277 051 )	( 467 455 )	( 236 749 )	( 704 204 )
Financement des investissements en cours	26	(2 732 986)	1 181 105	(44 638)	1 136 467
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	27	21 851 343	19 643 948	3 610 124	23 254 072
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	28				
	29	21 933 844	26 726 982	4 269 001	30 995 983

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
FLUX DE TRÉSORERIE PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	Réalizations 2013		Réalizations 2014		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Activités de fonctionnement</b>					
Excédent (déficit) de l'exercice	1	2 584 336	4 792 631	(103 426)	4 689 205
Éléments sans effet sur la trésorerie					
Amortissement	2	1 743 401	1 769 883	253 603	2 023 486
Autres					
- Gain sur cession et redresseme	3	(2 244)	(2 400 000)	(1 300)	(2 401 300)
- Écart de conso	4			(101 501)	(101 501)
	5	4 325 493	4 162 514	47 376	4 209 890
Variation nette des éléments hors caisse					
Débiteurs	6	(1 311 013)	(300 444)	103 254	(197 190)
Autres actifs financiers	7				
Créditeurs et charges à payer	8	290 989	(561 140)	44 231	(516 909)
Revenus reportés	9	237 836	(273 539)	(12 785)	(286 324)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10			12 096	12 096
Propriétés destinées à la revente	11				
Stocks de fournitures	12	4 500	333		333
Autres actifs non financiers	13	(25 446)	61 096	(126 401)	(65 305)
	14	3 522 359	3 088 820	67 771	3 156 591
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>					
Acquisition	15 (	6 709 344 ) (	3 259 150 ) (	115 957 ) (	3 375 107 )
Produit de cession	16	2 750	2 400 000	1 114	2 401 114
	17	(6 706 594)	(859 150)	(114 843)	(973 993)
<b>Activités de placement</b>					
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales					
Émission ou acquisition	18 (	17 939 ) (	22 990 ) (	1 083 ) (	24 073 )
Remboursement ou cession	19		34 483	864	35 347
Variation nette des placements temporaires	20			(2 241)	(2 241)
Variation nette des autres placements à long terme	21		8 133	810	8 943
	22	(17 939)	19 626	(1 650)	17 976
<b>Activités de financement</b>					
Émission de dettes à long terme	23	3 695 000	7 520 000	18 613	7 538 613
Remboursement de la dette à long terme	24 (	1 445 840 ) (	1 483 173 ) (	298 124 ) (	1 781 297 )
Variation nette des emprunts temporaires	25	(717 200)	(2 500 798)	56 762	(2 444 036)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	(46 671)	(182 389)	4 019	(178 370)
Autres	27				
-	28				
	29	1 485 289	3 353 640	(218 730)	3 134 910
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	30	(1 716 885)	5 602 936	(267 452)	5 335 484
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice</b>	31	2 949 259	1 232 374	786 366	2 018 740
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b> (note 23)	32	1 232 374	6 835 310	518 914	7 354 224

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
CHARGES PAR OBJETS PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		<u>Réalisations 2013</u>	<u>Budget 2014</u>	<u>Réalisations 2014</u>		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Rémunération</b>	1	2 871 752	2 994 937	2 995 169	1 722 026	4 717 195
<b>Charges sociales</b>	2	608 477	610 013	608 647	494 767	1 103 414
<b>Biens et services</b>	3	4 468 780	4 080 584	4 008 481	1 847 680	5 856 161
<b>Frais de financement</b>						
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge						
De l'organisme municipal	4	547 059	671 070	578 111	11 047	589 158
D'autres organismes municipaux	5					
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6				47 161	47 161
D'autres tiers	7					
Autres frais de financement	8	70 964	10 000	32 590	68 098	100 688
<b>Contributions à des organismes</b>						
Organismes municipaux						
Quotes-parts	9	4 478 708	4 329 183	4 276 969		1 318 543
Autres	10	49 505	100 805	11 017		11 017
Autres organismes	11	174 913	174 913	170 376	12 629	183 005
<b>Amortissement des immobilisations</b>	12	1 743 401	1 652 444	1 769 883	253 603	2 023 486
<b>Autres</b>						
- Créances douteuses	13		98 910		13 110	13 110
- Autre	14				830	830
-	15					
	16	15 013 559	14 722 859	14 451 243	4 470 951	15 963 768

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Budget 2014	Réalizations	
			2014	2013
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	13 120 556	13 168 098	12 949 849
Compensations tenant lieu de taxes	2	163 000	154 045	159 788
Quotes-parts	3	3 017 915	5 789	1 595
Transferts	4	707 032	2 481 364	3 724 926
Services rendus	5	794 890	716 869	657 803
Imposition de droits	6	530 000	863 218	735 814
Amendes et pénalités	7	495 000	494 508	571 394
Intérêts	8	98 125	144 895	151 604
Autres revenus	9	125	2 624 187	135 789
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	10			
	11	18 926 643	20 652 973	19 088 562
<b>Charges</b>				
Administration générale	12	2 717 415	2 618 786	2 764 594
Sécurité publique	13	5 247 663	3 066 287	3 341 238
Transport	14	3 619 115	3 146 842	3 135 923
Hygiène du milieu	15	3 525 378	2 996 552	2 997 337
Santé et bien-être	16			
Aménagement, urbanisme et développement	17	608 164	571 708	574 552
Loisirs et culture	18	2 923 163	2 826 586	3 003 825
Réseau d'électricité	19			
Frais de financement	20	874 058	737 007	822 690
	21	19 514 956	15 963 768	16 640 159
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	22	(588 313)	4 689 205	2 448 403
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	23		26 376 122	23 903 505
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	24		(69 344)	24 214
Excédent (déficit) accumulé redressé au début de l'exercice	25		26 306 778	23 927 719
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	26		30 995 983	26 376 122

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S8.



**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Budget 2014	Réalizations	
			2014	2013
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	(588 313)	4 689 205	2 448 403
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 (	111 579 ) (	3 375 107 ) (	6 830 169 )
Produit de cession	3		2 401 114	4 499
Amortissement	4	244 326	2 023 486	2 001 230
(Gain) perte sur cession	5		(2 401 114)	(3 632)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
	7	132 747	(1 351 621)	(4 828 072)
Variation des propriétés destinées à la revente	8			
Variation des stocks de fournitures	9		333	4 500
Variation des autres actifs non financiers	10		(65 305)	(27 556)
	11		(64 972)	(23 056)
	12	(455 566)	3 272 612	(2 402 725)
<b>Gains (pertes) de réévaluation nets</b>	13			
<b>Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette</b>	14	(455 566)	3 272 612	(2 402 725)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15		(17 371 355)	(15 018 808)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20) / Reclassement de propriétés destinées à la revente	16		(5 487)	50 178
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17		(17 376 842)	(14 968 630)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	18		(14 104 230)	(17 371 355)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 DÉCEMBRE 2014**

		<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Encaisse	1	7 354 224	2 018 740
Placements temporaires	2	212 801	210 560
Débiteurs (note 5)	3	6 579 565	6 381 863
Prêts (note 6)	4		
Placements à long terme (note 7)	5	267 831	296 686
Participations dans des entreprises municipales	6		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7		
Autres actifs financiers (note 9)	8		
	9	<b>14 414 421</b>	<b>8 907 849</b>
<b>PASSIFS</b>			
Découvert bancaire	10		
Emprunts temporaires (note 10)	11	56 762	2 500 798
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12	2 484 641	3 003 520
Revenus reportés (note 12)	13	252 048	537 496
Dette à long terme (note 13)	14	25 419 146	19 903 304
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15	306 054	334 086
	16	<b>28 518 651</b>	<b>26 279 204</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)</b>	17	<b>(14 104 230)</b>	<b>(17 371 355)</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations (note 15)	18	44 829 412	43 540 527
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	9 497	9 830
Autres actifs non financiers (note 17)	21	261 304	197 120
	22	<b>45 100 213</b>	<b>43 747 477</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	23	<b>30 995 983</b>	<b>26 376 122</b>

Obligations contractuelles (note 18)

Éventualités (note 19)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	4 689 205	2 448 403
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	2 023 486	2 001 230
Autres			
- Gain sur cession et redress	3	(2 401 300)	(3 632)
- Écart de conso	4	(101 501)	(46 218)
	5	4 209 890	4 399 783
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(197 190)	(847 941)
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	(516 909)	340 638
Revenus reportés	9	(286 324)	228 472
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	12 096	(67 877)
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	333	4 500
Autres actifs non financiers	13	(65 305)	(27 556)
	14	3 156 591	4 030 019
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>			
Acquisition	15	( 3 375 107 )	( 6 830 169 )
Produit de cession	16	2 401 114	4 499
	17	(973 993)	(6 825 670)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales			
Émission ou acquisition	18	( 24 073 )	( 19 179 )
Remboursement ou cession	19	35 347	
Variation nette des placements temporaires	20	(2 241)	(63 786)
Variation nette des autres placements à long terme	21	8 943	(182 291)
	22	17 976	(265 256)
<b>Activités de financement</b>			
Émission de dettes à long terme	23	7 538 613	3 695 000
Remboursement de la dette à long terme	24	( 1 781 297 )	( 1 756 006 )
Variation nette des emprunts temporaires	25	(2 444 036)	(717 200)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	(178 370)	(38 171)
Autres			
-	27		
-	28		
	29	3 134 910	1 183 623
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	30	5 335 484	(1 877 284)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice</b>	31	2 018 740	3 896 024
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)</b>	32	7 354 224	2 018 740

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

### 1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Lorraine est un organisme municipal existant en vertu de la Loi sur les cités et Villes (LRQ, c C-19).

### 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S8 et S9, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S11, S23-1 et S23-2 et l'endettement total net à long terme consolidé présenté à la page S25.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

#### A) Périmètre comptable et partenariat

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses de la Ville de Lorraine. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses, consolidés ligne par ligne, des organismes contrôlés faisant partie de son périmètre comptable. Les organismes contrôlés qui constituent une régie intermunicipale en vertu des normes comptables canadiennes du secteur public sont présentés aux états financiers selon la méthode de consolidation proportionnelle ligne par ligne. Le périmètre comptable de la Ville de Lorraine comprend les régies intermunicipales suivantes :

- La Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville est consolidée à un taux de 12,50 % pour les résultats et à un taux de 12,60 % pour l'état de la situation financière;

- La Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Rosemère et de Lorraine est consolidée à un taux de 34,44 % pour les résultats et à un taux de 41,34 % pour l'état de la situation financière.

Les états financiers incluent aussi la quote-part revenant à la Ville de Lorraine dans les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses des partenariats auxquels elle participe. Cette consolidation se fait aussi ligne par ligne. Les organismes publics de transport en commun sont présentés aux états financiers, pour la quote-part applicable, selon la méthode de consolidation proportionnelle ligne par ligne. La Ville de Lorraine participe aux partenariats suivants :

- Le Conseil intermunicipal de transport Laurentides est consolidé à un taux de 2,63 % pour les résultats et à un taux de 2,81 % pour l'état de la situation financière.

Au cours de l'exercice, la Ville a versé des quotes-parts et des sommes pour l'achat de services en vertu d'ententes à des organismes municipaux et supramunicipaux.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	Montant (\$)	Consolidé (O/N)
M.R.C DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE	87 894 \$	N
C.I.T. (TRANSPORT EN COMMUN)	389 077 \$	O
VILLE DE ROSEMÈRE (ACHAT D'EAU)	578 853 \$	N
VILLE DE ROSEMÈRE (ENTENTE INCENDIE)	407 151 \$	N
VILLE DE ROSEMÈRE (D.D.D.)	108 629 \$	N
RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE ROSEMÈRE ET DE LORRAINE	511 788 \$	O
RÉGIE DE POLICE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE	2 073 248 \$	O

De plus, elle est solidairement et conjointement responsable de la dette de la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Rosemère et de Lorraine pour un montant de 561 398 \$ et de la dette de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville pour un montant de 87 012 \$.

### **B) Comptabilité d'exercice**

La Ville utilise la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus et dépenses sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants :

- Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception générale et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles;
- Les paiements tenant lieu de taxes sont comptabilisés lorsqu'ils font l'objet d'une demande de paiement;
- Les taxes et paiements tenant lieu de taxes afférents aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisés lors de l'émission des certificats d'évaluateurs;
- Les revenus des services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;
- Les droits de mutations immobilières sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits;
- Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville :

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice et incluent l'amortissement annuel du coût des immobilisations.

### **C) Actifs financiers**

#### **Placements temporaires**

Les placements temporaires sont présentés au moindre du coût et de la juste valeur.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**D) Actifs non financiers**

Régie intercommunale de police Thérèse-De Blainville :

Les autres actifs non financiers représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la régie bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la régie bénéficiera des services acquis.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

**Stocks**

S/O

**Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire, selon les durées indiquées ci-dessous :

Infrastructures	variant de 15 à 40 ans
Bâtiments	40 ans
Véhicules	variant de 5 à 10 ans
Ameublement et équipement bureau	variant de 5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	variant de 5 à 20 ans
Équipement informatique	4 ans
Améliorations locatives	variant de 4 à 10 ans
Poste de commandement	15 ans

**E) Revenus de transfert**

Les subventions en provenance des gouvernements sont constatées et comptabilisées aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle elles sont autorisées par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la Ville, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La Ville comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**F) Avantages sociaux futurs**

**Régimes de retraite à cotisations déterminées**

Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville et Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Rosemère et de Lorraine.

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

**Avantages sociaux futurs à prestations déterminées**

Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants. Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir des hypothèses les plus probables de la Régie en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2014 selon la méthode suivante : valeur marchande.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. Il fait l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir aux fins de taxation.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés fait l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir aux fins de taxation.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**Impact de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraites à prestations déterminées du secteur municipal (la « Loi SFPR »)**

Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville

Le 5 décembre 2014, la loi SFPR a été adoptée par l'assemblée nationale du Québec. Plusieurs dispositions de cette loi ont un impact sur la comptabilisation du régime de retraite, et ce à partir de l'exercice financier 2014. Les éléments suivants ont été considérés aux résultats :

Une portion du déficit attribuable aux participants actifs tel que défini dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013, soit 6 542 100 \$ sous base de capitalisation, doit être acquitté par une réduction des prestations au moins égales à 45 % de ce déficit, soit 2 944 000 \$. Ainsi, un coût de service passé négatif (CSP) est constaté au 1er janvier 2014 et, en contrepartie, les amortissements des pertes actuarielles les plus anciennes sont réduites à la hauteur de ce coût. À des fins de simplifications, le CSP négatif a été estimé sur la base du montant établi à l'évaluation de capitalisation.

Le coût de service courant du régime sur base de financement étant plafonné à 18 % de la masse salariale (20 % pour les policiers) à partir de 2014, le coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice reflète ce nouveau plafond établi dans la Loi SFPR.

Bien que d'autres dispositions de la Loi SFPR pourraient avoir un impact sur la comptabilisation du régime, l'effet réel ne sera connu qu'ultérieurement et sera sujet à des négociations futures. Les impacts seront comptabilisés lorsque l'entente entre les parties sera intervenue.



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014****G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Mesures transitoires relatives au passage à la comptabilité d'exercice au 1er janvier 2000 :

- pour les intérêts sur la dette à long terme (nets des montants des débiteurs affectés au remboursement de cette dette) : sur la durée restante des dettes correspondantes.

- Financement à long terme des activités de fonctionnement :

- pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette;

Avantages sociaux futurs :

Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville

- Pour le coût relié aux services passés découlant de modifications de régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;

- Pour les nouvelles mesures d'allégement consenties par le MAMOT selon lesquelles la portion d'intérêts ainsi que celle d'amortissement reliée aux pertes de 2008 jusqu'à concurrence d'un maximum de 10 % du maximum entre le passif et l'actif au 1er janvier 2009 pouvaient être affectés dans une dépense constatée à taxer ou à pourvoir. Les dépenses ainsi transférées à l'égard du régime à prestations déterminées capitalisé doivent être totalement amorties sur une période maximale correspondant au DMERCA (18 ans) soit au 31 décembre 2026. Aucune méthode d'amortissement définie n'a présentement été déterminée.

- Dans le cadre de l'application de la *loi favorisant la santé financière et la pérennité des régime de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*, des DCPT peuvent avoir été renversées par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales en contrepartie d'un coût des services passés négatif, en cas de solde de pertes actuarielles nettes non amorties pouvant être constatées insuffisant, comme expliqué dans les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs à la page S24-1 des états financiers.

**H) Instruments financiers**

S/O

**I) Autres éléments****Frais de refinancement**

Les frais de refinancement reportés sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont connus.

La principale estimation porte sur la durée de vie utile des immobilisations.

**Affectations**

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des charges de fonctionnement.

**3. Modification de méthodes comptables**

S/O

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
<b>4. Encaisse et placements affectés</b>			
Montants affectés compris dans les actifs financiers suivants :			
Encaisse	1	853	50 232
Placements temporaires	2		
Placements à long terme	3	174 220	182 280
<b>Note</b>			
Au 31 décembre 2014, le placement temporaire de la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Rosemère et de Lorraine est constitué d'un certificat de dépôt, rachetable, d'une durée d'un an, échéant en avril 2015 et portant intérêts au taux de 1,11 %.			
<b>5. Débiteurs</b>			
Taxes municipales	4	1 474 418	1 456 400
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	5		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	6	4 316 632	3 892 418
Gouvernement du Canada et ses entreprises	7	79 155	280 705
Organismes municipaux	8	76 585	43 933
Autres			
- Comptes clients	9	390 876	60 630
- Amendes et intérêts	10	241 899	647 777
	11	6 579 565	6 381 863
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	12	3 571 735	1 917 073
Organismes municipaux	13		
Autres tiers	14		
	15	3 571 735	1 917 073
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	16	20 499	92 879
<b>Note</b>			
La provision pour créances douteuses est établie en fonction de l'âge des amendes à recevoir de la façon suivante :			
- 1ère et 2e année : 10 %			
- 3e année : 40 %			
- 4e année : 70 %			
- 5e année : 90 %			
- 6e année et les suivantes : 100 %			
<b>6. Prêts</b>			
Prêts à un office d'habitation	17		
Prêts à un fonds d'investissement	18		
Autres			
-	19		
-	20		
	21		
<b>Note</b>			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>7. Placements à long terme</b>			
Placements à titre d'investissement	22	93 611	114 406
Autres placements	23	174 220	182 280
	24	267 831	296 686

**Note**

La Ville de Lorraine et la Régie de police font parties d'une entente de regroupement d'assurance comprenant entre autres les villes et certaines régies des MRC de Mirabel et de Thérèse-De-Blainville. Les membres participant bénéficient d'une réduction de prime découlant du regroupement et de la franchise collective.

La quote-part de franchise collective versée annuellement par un membre constitue une somme placée en fidéicommiss et représente un placement à long terme.

Conseil intermunicipal de transport Laurentides :

Le placement à long terme représente un dépôt à terme portant intérêt au taux de 1,907 % l'an venant à échéance le 16 décembre 2016.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
<b>8. Avantages sociaux futurs</b>			
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) des régimes à prestations déterminées capitalisés	25	(306 054)	(334 086)
Passif des régimes à prestations déterminées non capitalisés	26	( )	( )
	27	<u>(306 054)</u>	<u>(334 086)</u>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Régimes à prestations déterminées capitalisés	28	300 375	377 905
Régimes à prestations déterminées non capitalisés	29		
Régimes à cotisations déterminées	30		
Autres régimes (REER et autres)	31	152 578	150 477
Régimes de retraite des élus municipaux	32	61 927	35 990
	33	<u>514 880</u>	<u>564 372</u>

Se référer à la section "Autres renseignements complémentaires" pour plus de détails.

<b>9. Autres actifs financiers</b>			
Propriétés destinées à la revente (note 16)	34		
Autres	35		
	36		

**Note**

**10. Emprunts temporaires**

Les emprunts temporaires autorisés s'élèvent présentement à 500 000 \$ pour les opérations générales et à 6 155 000 \$ pour les dépenses relatives aux règlements d'emprunt en cours. Ils sont remboursables sur demande et portent intérêts au taux préférentiel. Au 31 décembre 2014, la marge n'était pas utilisée.

Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville :

La Régie de police bénéficie d'un prêt à demande renouvelable d'un montant de 2 000 000 \$ portant intérêt sur avances au taux préférentiel de la BMO diminué de 1/2 %. Ce prêt ne comporte aucune garantie.

De plus, une facilité de crédit Master card de 50 000 \$ est aussi disponible.

Ces facilités de crédit sont renouvelables une fois l'an pour une période de douze mois sur la base des états financiers audités de l'exercice terminé.

Conseil intermunicipal de transport Laurentides :

Le conseil intermunicipal dispose d'une marge de crédit d'un montant maximum autorisé de 4 250 000 \$, renouvelable en septembre 2018. Tout emprunt bancaire relatif à cette marge de crédit, portant intérêts au taux préférentiel, est garanti par les comptes clients et autres créances. Au 31 décembre 2014, le solde de la marge de crédit est de 2 020 000 \$.

Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Rosemère et de Lorraine :

La Régie dispose d'une marge de crédit auprès de son institution financière pour son fonctionnement, d'un montant maximum de 50 000 \$, au taux préférentiel et échéant en juin 2021. Au 31 décembre 2014, la marge n'était pas utilisée (aucun solde pour 2013).

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
<b>11. Crédoiteurs et charges à payer</b>			
Fournisseurs	37	652 716	515 384
Salaires et avantages sociaux	38	740 086	705 745
Dépôts et retenues de garantie	39	369 493	514 764
Provision pour contestations d'évaluation	40		17 753
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	41		
Autres			
- Autres courus	42	17 112	304 119
- Gouv du QC et ses entreprises	43	136 123	29 944
- Gouv du Canada	44	1 606	32 353
- Organismes municipaux	45	412 524	789 432
- Intérêts courus dette L.T.	46	154 981	94 026
	47	2 484 641	3 003 520

**Note**

<b>12. Revenus reportés</b>			
Taxes perçues d'avance	48	217 735	214 996
Transferts	49	3 198	266 845
Autres			
- RREM, loisirs et autres	50	31 115	55 655
-	51		
	52	252 048	537 496

**Note**

Deux ententes de services sont en cours, soit une avec la Place Rosemère pour 2014-2015 et une autre avec la Polyvalente Sainte-Thérèse pour l'année scolaire 2014-2015.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	2014					2013	
13. Dette à long terme	Taux d'intérêt		Échéance				
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,40	3,38	2015	2021	53	25 671 555	19 976 075
Obligations et billets en monnaies étrangères					54		
Gains (pertes) de change reportés					55		
Autres dettes à long terme					56		
Gouvernement du Québec et ses entreprises					57		
Organismes municipaux					58		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					59		
Autres					60		1 280
					61	25 671 555	19 977 355
Frais reportés liés à la dette à long terme					62	( 252 409 )	( 74 051 )
					63	25 419 146	19 903 304

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2014		
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres			
2015	64	72	2 474 458	80	89	97	2 474 458
2016	65	73	4 979 779	81	90	98	4 979 779
2017	66	74	2 484 928	82	91	99	2 484 928
2018	67	75	7 910 465	83	92	100	7 910 465
2019	68	76	7 731 776	84	93	101	7 731 776
2020 et +	69	77	90 149	85	94	102	90 149
	70	78	25 671 555	86	95	103	25 671 555
Intérêts et frais accessoires				87		104	
	71	79	25 671 555	88	96	105	25 671 555

**Note**

La dette à long terme comprend 2 emprunts par billets municipaux.

L'emprunt par billets à long terme, avec la Caisse Desjardins, au montant de 76 100 \$ porte intérêt au taux de 2,610 % et son échéance est prévue en septembre 2016.

Le second emprunt s'élève à 260 200 \$ et a été contracté avec la Financière Banque Nationale à des taux variant entre 1,85 % et 2,70 % durant la période, soit un taux moyen de 2,4785 %, cet emprunt vient à échéance en 2021.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

---

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<b>14. Actifs financiers nets (dette nette)</b>		
Revenant à (à la charge de)		
L'organisme municipal	106	(14 104 230)
Tiers		(17 371 355)
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	107	
Autres	108	
	109	(14 104 230)
		(17 371 355)

---

**Note**

---



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<b>15. Immobilisations</b>		<b>Solde au début</b>		<b>Addition</b>		<b>Cession / Ajustement</b>		<b>Solde à la fin</b>
<b>COÛT</b>								
Infrastructures								
Eau potable	110		138		165		192	
Eaux usées	111	872 558	139		166		193	872 558
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	112	24 030 283	140	1 769 755	167		194	25 800 038
Autres	113	31 213 746	141	1 280 256	168		195	32 494 002
Réseau d'électricité	114		142		169		196	
Bâtiments	115	9 721 629	143	24 958	170		197	9 746 587
Améliorations locatives	116	69 391	144	19 620	171	7 589	198	81 422
Véhicules	117	898 734	145	22 765	172	40 650	199	880 849
Ameublement et équipement de bureau	118	2 087 301	146	42 302	173	19 500	200	2 110 103
Machinerie, outillage et équipement divers	119	2 504 785	147	42 283	174	9 328	201	2 537 740
Terrains	120	2 060 760	148		175		202	2 060 760
Autres	121	250 910	149	12 212	176	30 040	203	233 082
	122	<u>73 710 097</u>	150	<u>3 214 151</u>	177	<u>107 107</u>	204	<u>76 817 141</u>
Immobilisations en cours	123	<u>1 665 007</u>	151	<u>160 956</u>	178	<u>1 621</u>	205	<u>1 824 342</u>
	124	<u>75 375 104</u>	152	<u>3 375 107</u>	179	<u>108 728</u>	206	<u>78 641 483</u>
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>								
Infrastructures								
Eau potable	125		153		180		207	
Eaux usées	126	294 521	154	18 173	181	(3 641)	208	316 335
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	127	7 383 261	155	620 576	182		209	8 003 837
Autres	128	16 407 594	156	854 617	183		210	17 262 211
Réseau d'électricité	129		157		184		211	
Bâtiments	130	3 676 718	158	227 748	185	(16 169)	212	3 920 635
Améliorations locatives	131	40 439	159	7 568	186	4 527	213	43 480
Véhicules	132	476 496	160	72 608	187	31 371	214	517 733
Ameublement et équipement de bureau	133	1 724 741	161	99 763	188	12 343	215	1 812 161
Machinerie, outillage et équipement divers	134	1 598 091	162	111 624	189	(10 305)	216	1 720 020
Autres	135	232 716	163	10 809	190	27 866	217	215 659
	136	<u>31 834 577</u>	164	<u>2 023 486</u>	191	<u>45 992</u>	218	<u>33 812 071</u>
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	137	<u>43 540 527</u>					219	<u>44 829 412</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	220		223		225		227	
Amortissement cumulé	221	(_____)	224	(_____)	226	(_____)	228	(_____)
Valeur comptable nette	222	<u>_____</u>					229	<u>_____</u>

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	2014	2013
<b>16. Propriétés destinées à la revente</b>		
Immeubles de la réserve foncière	230	
Immeubles industriels municipaux	231	
Autres	232	
	233	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	234	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste "Propriétés destinées à la revente"	235	

**Note**

<b>17. Autres actifs non financiers</b>			
Frais payés d'avance	236	235 278	197 120
Frais reportés			
- Dette à long terme	237	26 026	
-	238		
	239	261 304	197 120

**Note****18. Obligations contractuelles**

En vertu de divers contrats, la Ville et les organismes contrôlés faisant partie de son périmètre comptable se sont engagés pour les années futures pour une somme globale de 21 856 267 \$. Pour pourvoir à ces engagements, la Ville et les organismes contrôlés devront prévoir pour les cinq prochains exercices financiers les sommes suivantes :

2015	-	5 747 941 \$
2016	-	5 242 230 \$
2017	-	4 688 128 \$
2018	-	4 419 864 \$
2019	-	1 758 104 \$

**19. Éventualités****a) Cautionnement et garantie**

s/o

**b) Auto-assurance**

Au cours de l'exercice 2003, la Ville a adhéré au fonds de garantie du Regroupement Thérèse-De Blainville pour l'achat en commun d'assurances de dommages. Pour l'exercice 2014, la Ville a déboursé une quote-part de 22 990 \$.

Suite à la fermeture des Fonds de garantie 2006-2007 et 2007-2008, la Ville de Lorraine a reçu un remboursement de quote-part au montant de 34 483,28 \$.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

---

**c) Poursuites**

Des procédures judiciaires ont été entreprises contre la Ville de Lorraine pour 716 000 \$. Parallèlement à ce dossier, la Ville de Lorraine poursuit elle-même Asphalté Desjardins pour 6 900 000 \$ afin de se faire rembourser les coûts de démolition et de reconstruction du talus anti-bruit. De plus, la Ville fait l'objet de diverses poursuites, réclamations et causes d'expropriation pour des montants totaux de 7 584 500 \$ dont il est impossible d'en déterminer le dénouement.

**d) Autres**

Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville  
Griefs

Des avis de griefs alléguant le non respect de la convention collective ont été déposés par la Fraternité des policiers et policières de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville ou le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4708 pour un montant total indéterminé. Étant dans l'impossibilité de prévoir le dénouement de ces griefs, aucune provision n'a, en conséquence, été comptabilisée aux états financiers. Advenant un accueil favorable de certains de ces griefs syndicaux, la dépense sera imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**20. Redressement aux exercices antérieurs**

Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville

Les immobilisations en cours 2013 ont été inscrites en réduction de l'excédent de l'exercice 2013 pour un montant de 108 491 \$ alors qu'elles auraient dû être comptabilisées au Financement des investissements en cours. (Réf.: S46-2, L53)

Finalement, les frais d'escompte sur dette à long terme n'ont pas été considérés en réduction de l'excédent des exercices 2012 et 2013 pour un montant total de 1 522 \$.

Le redressement s'établit donc comme suit :

Immobilisations en cours 2013	108 491 \$
Frais d'escompte 2012 et 2013	<u>(1 522)</u>
<b>Total du redressement</b>	<b>106 969 \$</b>

**21. Données budgétaires**

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comporte une comparaison des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'organisme municipal et des budgets adoptés par les organismes contrôlés, compte tenu de l'élimination des opérations réciproques.

**22. Instruments financiers**

S/O

**2014****2013****23. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :

Encaisse	240	7 354 224	2 018 740
Découvert bancaire	241	( )	( )
Placements temporaires	242	212 801	210 560
<i>Ajouter</i>			
-	243		
-	244		
-	245		
-	246		
<i>Déduire</i>			
- Placements temporaires	247	( 212 801 )	( 210 560 )
-	248	( )	( )
-	249	( )	( )
-	250	( )	( )
-	251	( )	( )
-	252	( )	( )
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<b>253</b>	<b>7 354 224</b>	<b>2 018 740</b>

**Note**

Conseil intermunicipal de transport Laurentides et Régie intermunicipale d'assainissement

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

---

des eaux de Rosemère et de Lorraine :

La politique de ces deux organismes municipaux incluent dans le périmètre comptable de la Ville consistent à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

---

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

---

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2014**

	2014	2013
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1 2 470 149	2 374 982
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	2 4 839 499	1 688 952
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	3 ( 704 204 ) (	566 550 )
Financement des investissements en cours	4 1 136 467	(2 732 986)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	5 23 254 072	25 611 724
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	6	
	7 30 995 983	26 376 122

**VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS**

**Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés**

Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale

-	8	
-	9	
-	10	
- Affectation budget	11 2 933 405	206 291
-	12	
-	13	
-	14	
-	15	
-	16	
	17 2 933 405	206 291

Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés

- Régie de police	18	1 862
- Balancer le budget	19 148 917	140 335
-	20	
	21 148 917	142 197

Réserves financières

- Aug des coûts de transport	22 224 800	232 511
-	23	
-	24	
-	25	
-	26	
	27 224 800	232 511

Fonds réservés

Fonds de roulement	28 500 000	384 894
Fonds parcs et terrains de jeux	29 8 194	21 144
Fonds local (ou fonds régional pour les MRC) - Réfection et entretien de certaines voies publiques	30	
Société québécoise d'assainissement des eaux	31	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	32 783 928	644 504
Financement des activités de fonctionnement	33 240 255	57 411
Autres		
-	34	
-	35	
-	36	
-	37	
	38 1 532 377	1 107 953
	39 4 839 499	1 688 952

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2014**

	2014	2013
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Modifications comptables du 1 <sup>er</sup> janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	40 ( ) ( )	( ) ( )
Intérêts sur la dette à long terme	41 ( 16 189 ) ( )	( 30 170 ) ( )
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés	42 ( ) ( )	( ) ( )
Régimes non capitalisés	43 ( ) ( )	( ) ( )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	44 ( 103 446 ) ( )	( 117 567 ) ( )
Autres	45 ( 122 976 ) ( )	( 148 785 ) ( )
Régimes non capitalisés	46 ( ) ( )	( ) ( )
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	47 ( ) ( )	( ) ( )
Mesures transitoires relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	48 ( ) ( )	( ) ( )
Utilisation du fonds de roulement	49 ( ) ( )	( ) ( )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	50 ( ) ( )	( ) ( )
Autres		
-	51 ( ) ( )	( ) ( )
-	52 ( ) ( )	( ) ( )
	53 ( 242 611 ) ( )	( 296 522 ) ( )
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	54 ( ) ( )	( ) ( )
Autre financement	55 ( 461 593 ) ( )	( 270 028 ) ( )
	56 ( 704 204 ) ( )	( 566 550 ) ( )
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	57 1 233 362	431 070
Investissements à financer	58 ( 96 895 ) ( )	( 3 164 056 ) ( )
	59 1 136 467	(2 732 986)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations	60 44 829 412	43 540 527
Propriétés destinées à la revente	61	
Prêts	62	
Placements à titre d'investissement	63 93 611	114 406
Participations dans des entreprises municipales	64	
	65 44 923 023	43 654 933
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	66 25 419 146	19 903 304
Frais reportés liés à la dette à long terme	67 252 409	74 051
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	68 ( 3 571 735 ) ( )	( 1 917 073 ) ( )
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	69 ( 431 325 ) ( )	( ) ( )
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	70 ( ) ( )	( 17 529 ) ( )
	71 21 668 495	18 042 753
Dette en cours de refinancement et autres éléments	72 456	456
	73 21 668 951	18 043 209
	74 23 254 072	25 611 724



**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**A) RÉGIMES CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 <u>1</u>	2 <u>0</u>	3 <u>0</u>

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

Le Régime complémentaire de retraite des employés de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville (le régime) est un régime à prestations déterminées. La rente est calculée en fonction de l'âge, du salaire final et des années de services reconnus.

Le salaire final correspond à la moyenne du salaire annuel des 3 meilleures années. Il s'agit de la rémunération de base reçue à l'exclusion de tout boni, honoraires, prime, commission, paiement pour heures supplémentaires, paiement spécial, allocation ou remboursement de dépenses.

Une année de services reconnus est une année pendant laquelle des cotisations sont versées au régime.

L'admissibilité à participer au régime survient à la première des éventualités suivantes : 6 mois de services continus ou l'obtention du statut d'employé régulier, le 1er janvier suivant la date où plus de 700 heures sont complétées, le 1er janvier suivant la date où la rémunération gagnée est égale ou supérieure à 35 % du maximum des gains admissibles.

Les cotisations salariales sont obligatoires et sont prélevées sur la paie. Elles ne peuvent être retirées du régime durant l'emploi à la Régie. Le taux de cotisation pour les policiers et les cadres s'élève à 9 % tant pour l'employé que l'employeur. Pour ce qui est des cols blancs, la cotisation est de 8,5 % et ce pour les deux parties.

L'âge de la retraite normale est 65 ans. La date de la retraite normale est le premier jour du mois coïncidant avec ou suivant le 65e anniversaire de naissance. Lors d'une retraite normale, la pleine rente prévue par le régime est versée. La retraite facultative permet de partir avant l'âge de la retraite normale et de bénéficier d'une pleine rente en vertu des services reconnus, soit à 60 ans ou lorsque l'âge et le nombre d'années de services reconnus totalisent 85 (règle du 85 points).

La prestation de décès est versée à la valeur actuelle de la rente au comptant déduction faite des impôts applicables ou est transférée dans le REÉR du conjoint lors d'un décès avant la retraite. Si le décès survient durant la retraite, la prestation de décès sera versée sous forme de rente à la retraite du bénéficiaire. Toutefois, le mode de versement de la rente est différent s'il y a conjoint ou non au moment de la retraite.

En cas de cessation d'emploi, de retraite ou de décès avant la retraite, les cotisations, plus les intérêts, ne peuvent servir à financer plus de la moitié de la valeur des droits. L'excédent, s'il y a lieu, servira à augmenter la rente acquise. Cette règle s'applique seulement aux montants accumulés depuis le 1er janvier 1990.

L'exercice financier du régime est la période de 12 mois allant du 1er janvier d'une année au 31 décembre de la même année.

Le dernier rapport sur l'évaluation actuarielle complète a été effectué en date du 31 décembre 2013 compte tenu des hypothèses dirigées dans le cadre de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (Loi SFPR). Conséquemment, le taux de capitalisation du régime a été établi à 71,8 % faisant en sorte que des coupures de droits pour les participants actifs doivent être appliquées et ce conformément à la Loi SFPR. Lorsque ces coupures auront été négociées et ratifiées par chacun des groupes du régime, une nouvelle évaluation actuarielle sera effectuée toujours au 31 décembre 2013 pour ainsi établir un nouveau taux de cotisation des services courants prospectif.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Également, une réserve de 10 % est constituée à compter du 1er janvier 2014 à partir des gains actuariels servant en partie à couvrir 50 % du déficit actuariel des participants actifs attribuable à l'employeur.

La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15) (ci-après la « Loi »). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « service antérieur ») et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le « service postérieur »). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 est requise par la Loi pour tous les régimes visés. Un processus prévoit une période de négociations débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements qui seront apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel sera prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la Loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (ci-après « régimes avec report »). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 sera requise. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report.

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Puisque l'issue de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2014.

La Loi prévoit divers éléments visant les modalités du service antérieur et celles du service postérieur. Sans être une liste exhaustive, voici les principaux changements prévus à la Loi.

Pour le service antérieur :

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs;
- Partage du déficit attribuable aux participants actifs entre la Régie de police et les participants actifs (portion entre 45 % et 50 % aux participants actifs);
- Suspension possible de l'indexation automatique des rentes des participants retraités à compter de 2017 selon certaines conditions prévues à la Loi (incluant une décision de la Régie de police prise à cet effet avec convocation des retraités à une assemblée).

Pour le service postérieur :

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs;
- Plafonnement de la cotisation d'exercice à 18 % ou 20 % de la masse salariale, selon le groupe d'employés concernés, sujet à certains ajustements haussiers prévus à la Loi.
- Partage à 50 / 50 de la cotisation d'exercice entre les participants actifs et la Régie de police;
- Partage à 50 / 50 des déficits liés au service postérieur entre les participants actifs et la Régie de police;
- Mise en place d'un fonds de stabilisation auquel des cotisations d'au moins 10 % de la cotisation d'exercice seront versées (parts égales entre les participants actifs et la Régie de police).

Application de la Loi au régime de la Régie de police et ses entités consolidées :

La Régie de police et ses entités consolidées participent à 1 régime de retraite qui est visé par la Loi. Ce régime fait l'objet du processus de négociations dès février 2015 et n'est pas admissible au report. Les incidences de ces modifications pour la Régie de police aux résultats de 2014 sont résumées ci-après :

- Élimination de l'indexation automatique des rentes de retraite et de la prestation additionnelle des participants actifs (a) :
  - oIncidence sur le coût des services passés (g) : 2,75 M\$
  - oPertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (h) : (2,75 M\$)
  - oIncidence sur le coût du service courant de l'exercice : (0,27 M\$);
- Partage du déficit des participants actifs, au-delà de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle (b) :

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

o Incidence sur le coût des services passés (g) : 0,19 M\$  
o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (h) : (0,19 M\$)  
o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : aucune  
• Partage du déficit des participants retraités (c) :  
o Incidence sur le coût des services passés (g) : S.O.  
o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (h) : S.O.  
o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : aucune  
• Plafond du service courant (d) :  
o Incidence sur le coût des services passés (g) : aucune  
o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (h) : aucune  
o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : (0,02 M\$)  
• Partage du service courant (e) :  
o Incidence sur le coût des services passés (g) : aucune  
o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (h) : aucune  
o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : S.O.  
• Partage du déficit lié au service postérieur (e) :  
o Incidence sur le coût des services passés (g) : aucune  
o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (h) : aucune  
o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : S.O.  
• Cotisation au fonds de stabilisation (e) :  
o Incidence sur le coût des services passés (g) : aucune  
o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (h) : aucune  
o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : S.O.  
• Grand total des incidences (f) :  
o Incidence sur le coût des services passés (g) : (2,94 M\$)  
o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (h) : 2,94 M\$  
o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : (0,29 M\$)

(a) Le coût des services passés représente l'élimination de l'indexation automatique. Tel que prévu à la Loi, si la valeur dépasse la part de déficit qui doit être assumée par les participants actifs, une réserve doit être maintenue pour l'excédent. La réserve, s'il y a lieu, est établie en fonction d'une hypothèse d'un partage de 45 % assumé par les participants actifs, ce qui correspond au seuil minimal exigé par la Loi. L'élimination de l'indexation automatique affecte également le coût du service courant. L'élimination de la prestation additionnelle n'a aucune incidence sur le coût des services passés et sur le coût du service courant de l'exercice puisqu'aucune hypothèse de cessation n'est incluse dans le calcul de l'obligation des régimes. Ainsi, aucune valeur n'est attribuée à la prestation additionnelle.

(b) Le coût des services passés est établi en fonction d'une hypothèse d'un partage de 45 % assumé par les participants, ce qui correspond au seuil minimal exigé par la Loi. Il représente la part de déficit pris en charge par les participants actifs qui dépasse, s'il y a lieu, la valeur de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle éliminées.

(c) Les incidences du partage du déficit des participants retraités n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2014, puisque ce partage dépend notamment d'une décision future de la Régie de police et de la situation financière du régime en date du 31 décembre 2015.

(d) L'incidence du plafond du service courant est établie en considérant la différence entre 1) le service courant prévu actuellement au régime net de l'effet de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle éliminées et 2) le plafond établi selon les modalités de la Loi.

(e) Ces modalités n'ont pas d'incidence sur les résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2014 puisqu'elles ne s'appliquent qu'à compter de l'entente entre les parties ou la date de fin de la convention en vigueur pour les régimes avec report (sauf si les parties avaient déjà convenu de créer un fonds de stabilisation et que celui-ci est déjà en vigueur).

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

(f) Le gain net résultant de l'excédent de l'incidence sur le coût des services passés sur le solde des pertes actuarielles nettes reconnues a été constaté en diminution de la charge d'avantages sociaux futurs à l'état des résultats consolidé. Ce gain a fait l'objet d'un ajustement du solde de dépenses constatées à taxer ou à pourvoir à l'état de l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

(g) Le total des incidences sur le coût des services passés devrait correspondre au montant inscrit à la ligne 20 de la page S24-1 (sauf s'il y a d'autres modifications au cours de l'exercice).

(h) Le total des pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie devrait correspondre au montant inscrit à la ligne 26 de la page S24-1 (sauf s'il y a d'autres modifications au cours de l'exercice).

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	4 (294 054)	(408 139)
Charge de l'exercice	5 ( 300 375 )	( 377 905 )
Cotisations versées par l'employeur	6 288 375	451 958
Actif (passif) à la fin de l'exercice	7 <u>(306 054)</u>	<u>(334 086)</u>
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	8 6 367 284	6 187 672
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	9 ( <u>7 381 962</u> )	( <u>8 016 622</u> )
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	10 (1 014 678)	(1 828 950)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	11 <u>708 624</u>	<u>1 494 864</u>
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	12 (306 054)	(334 086)
Provision pour moins-value	13 ( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	14 <u>(306 054)</u>	<u>(334 086)</u>
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	15 <u>1</u>	<u>1</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	16 6 367 284	6 187 672
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	17 ( <u>7 381 962</u> )	( <u>8 016 622</u> )
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	18 ( <u>1 014 678</u> )	( <u>1 828 950</u> )
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	19 301 500	293 274
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	20 (368 000)	-
	21 (66 500)	293 274
Cotisations salariales des employés	22 ( 132 375 )	( 137 901 )
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	23 ( )	( )
	24 (198 875)	155 373
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	25 64 125	102 388
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	26 368 000	-
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	27 -	-
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	28 -	-
Variation de la provision pour moins-value	29 -	-
Autres	30 -	-
	31 -	-
Charge de l'exercice excluant les intérêts	32 <u>233 250</u>	<u>257 761</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	33 382 625	448 788
Rendement espéré des actifs	34 ( 315 500 )	( 328 644 )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	35 67 125	120 144
Charge de l'exercice	36 <u>300 375</u>	<u>377 905</u>

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	37 745 625	777 576
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	38 ( 315 500 )	( 328 644 )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	39 430 125	448 932
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	40 (260 374)	(527 692)
Prestations versées au cours de l'exercice	41 250 875	281 388
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 8)	42 6 367 284	6 187 672
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	43	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	44 18	18
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation</b>		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	45 5,75 %	5,75 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	46 5,75 %	6,25 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	47 3,50 %	3,50 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	48 2,00 %	2,50 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	49 0,00 %	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	50 0,00 %	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	51	
Autres hypothèses économiques		
-	52	
-	53	

**B) RÉGIMES NON CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	54	55	56

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Conciliation du passif au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Passif au début de l'exercice	57 ( )	( )
Charge de l'exercice	58 ( )	( )
Prestations ou primes versées par l'employeur	59	
Passif à la fin de l'exercice	60 ( )	( )
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	61 ( )	( )
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Passif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	63 ( )	( )

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	64	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	65	
	66	
Prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	67	( ) ( )
	68	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	69	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime	70	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	71	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	72	
Autres		
-	73	
-	74	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	75	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	76	
Charge de l'exercice	77	

**Informations complémentaires**

Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	78
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	79

**Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation**

(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	80	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	81	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	82	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	83	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	84	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	85		
Autres hypothèses économiques			
-	86		
-	87		

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 88 \_\_\_\_\_

**Description des régimes et autres renseignements**

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur	89	

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 90 1

**Description des régimes et autres renseignements**

La Ville de Lorraine contribue au R.E.E.R individuel de ses employés conformément aux conventions collectives en vigueur. La contribution de la Ville pour l'exercice s'élève à 149 561 \$.

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur 91	<u>152 578</u>	<u>150 477</u>

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM) 92  Oui  
 93  Non

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Nombre d'élus participants actifs à la fin de l'exercice 94	<u>7</u>	<u>7</u>

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<b>Cotisations des élus au RREM</b> 95	<u>12 259</u>	<u>10 680</u>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Contributions de l'employeur au RREM 96	43 186	35 990
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM 97	<u>18 741</u>	<u>35 990</u>
98	<u>61 927</u>	<u>35 990</u>

**Note**



**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2014**

<b>Administration municipale</b>		
Dettes à long terme	1	23 698 500
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	52 257
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dettes en cours de refinancement	4	
Autres		
-	5	
-	6	
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé	7	717 444
Débiteurs	8	1 960 325
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	9	
Autres montants	10	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	1 233 361
Autres		
-	12	
-	13	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	19 839 627
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés</b>	15	648 410
Endettement net à long terme	16	20 488 037
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>		
Municipalité régionale de comté	17	
Communauté métropolitaine	18	77 214
Autres organismes	19	
Endettement total net à long terme	20	20 565 251
Quote-part dans la dette à long terme de l'agglomération (pour les municipalités reconstituées liées à une agglomération fonctionnant par quotes-parts)	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	22	20 565 251
Endettement lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	

---

# RENSEIGNEMENTS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>
<b>TAXES</b>	<b>2014</b>	<b>2014</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	8 704 322	8 749 894	8 585 206
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	1 773 618	1 775 073	1 747 732
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	5			
Activités de fonctionnement	6			
Activités d'investissement	7			
Autres	8			
	9	10 477 940	10 524 967	10 332 938
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	10	840 000	809 518	815 611
Égout	11			
Traitement des eaux usées	12	722 250	716 389	709 908
Matières résiduelles	13	715 735	724 795	710 486
Autres				
-	14			
-	15			
-	16			
Centres d'urgence 9-1-1	17		33 224	29 003
Service de la dette	18	364 631	359 205	351 903
Activités de fonctionnement	19			
Activités d'investissement	20			
	21	2 642 616	2 643 131	2 616 911
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	22			
Autres	23			
	24			
	25	2 642 616	2 643 131	2 616 911
	26	13 120 556	13 168 098	12 949 849

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>				
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement				
Taxes sur la valeur foncière	27			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	28			
Taxes d'affaires	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
	31			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	32	18 141	121 811	124 002
Cégeps et universités	33			
Écoles primaires et secondaires	34	144 859	32 234	35 786
	35	163 000	154 045	159 788
Autres immeubles				
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
	40	163 000	154 045	159 788
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	41			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	42			
Taxes d'affaires	43			
	44			
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	45			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	46			
	47			
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	48			
Autres	49			
	50			
	51	163 000	154 045	159 788

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<b>Non audité</b>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>
<b>TRANSFERTS</b>	<b>2014</b>	<b>2014</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	52			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	53		2 444	35 249
Sécurité incendie	54			
Sécurité civile	55			
Autres	56			1 938
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	57	25 459	24 616	24 616
Enlèvement de la neige	58			
Autres	59			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	60		331 875	317 645
Transport adapté	61		32 988	39 781
Transport scolaire	62			
Autres	63	980	24 259	26 130
Transport aérien	64			
Transport par eau	65			
Autres	66			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	67			
Réseau de distribution de l'eau potable	68		56 232	107 404
Traitement des eaux usées	69			
Réseaux d'égout	70			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	71	71 750	85 826	82 269
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	72	71 750	95 154	88 363
Tri et conditionnement	73			
Autres	74			
Autres	75			
Cours d'eau	76			
Protection de l'environnement	77		4 853	7 829
Autres	78			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	79			
Sécurité du revenu	80			
Autres	81			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	82			
Rénovation urbaine	83			
Promotion et développement économique	84			
Autres	85			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	86	1 520	2 175	14 095
Activités culturelles				
Bibliothèques	87	32 000	34 192	32 200
Autres	88			
<b>Réseau d'électricité</b>	89			
	90	203 459	246 816	752 903

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	91			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	92			
Sécurité incendie	93			
Sécurité civile	94			
Autres	95			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	96			19 946
Enlèvement de la neige	97			
Autres	98			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	99		16 345	12 059
Transport adapté	100			
Transport scolaire	101			
Autres	102			
Transport aérien	103			
Transport par eau	104			
Autres	105			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	106			
Réseau de distribution de l'eau potable	107	1 767 739	1 767 739	1 877 207
Traitement des eaux usées	108			
Réseaux d'égout	109			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	110			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	111			
Tri et conditionnement	112			
Autres	113			
Autres	114			
Cours d'eau	115			
Protection de l'environnement	116			
Autres	117			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	118			
Sécurité du revenu	119			
Autres	120			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	121			
Rénovation urbaine	122			
Promotion et développement économique	123			
Autres	124			500 000
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	125			4 348
Activités culturelles				
Bibliothèques	126			
Autres	127			
<b>Réseau d'électricité</b>	128			
	129	1 767 739	1 784 084	2 413 560

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget 2014</b>	<b>Réalisations 2014</b>	<b>Réalisations 2014</b>	<b>Réalisations 2013</b>
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal	130			
Péréquation	131			
Réorganisation municipale	132			
Neutralité	133			
Diversification des revenus	134			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	135			
Programme d'aide financière aux MRC	136			
Autres	137		2 666	558 463
	138		2 666	558 463
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	139	203 459	2 014 555	2 481 364
				3 724 926

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
<b>SERVICES RENDUS</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Administration générale				
Application de la loi	140			
Évaluation	141			
Autres	142	250		
	143	250		
Sécurité publique				
Police	144			
Sécurité incendie	145		14 007	
Sécurité civile	146			
Autres	147			
	148		14 007	
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	149			
Enlèvement de la neige	150			
Autres	151			
Transport collectif	152			
Autres	153			
	154			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	155			
Réseau de distribution de l'eau potable	156			
Traitement des eaux usées	157			
Réseaux d'égout	158			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	159			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	160			
Tri et conditionnement	161			
Autres	162			
Autres	163			
Cours d'eau	164			
Protection de l'environnement	165			
Autres	166			
	167			
Santé et bien-être				
Logement social	168			
Autres	169			
	170			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	171			
Rénovation urbaine	172			
Promotion et développement économique	173			
Autres	174			
	175			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	176			
Activités culturelles				
Bibliothèques	177			
Autres	178	6 800		
	179	6 800		
Réseau d'électricité	180			
	181	7 050	14 007	



**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>		
	<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>	
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>	<b>2014</b>	<b>2014</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>					
Administration générale	182	25 500	244	11 283	159
Sécurité publique	183	44 600	42 367	113 923	98 664
Transport					
Réseau routier	184				
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	185			328 151	331 310
Transport adapté	186			17 967	18 241
Transport scolaire	187				
Autres	188			19 472	15 325
Autres	189				
Hygiène du milieu	190	12 600	18 382	18 382	12 978
Santé et bien-être	191				
Aménagement, urbanisme et développement	192	30 225			
Loisirs et culture	193	167 422	193 684	193 684	181 126
Réseau d'électricité	194				
	195	280 347	254 677	702 862	657 803
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	196	287 397	254 677	716 869	657 803
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>					
Licences et permis	197		42 446	42 446	37 600
Droits de mutation immobilière	198	530 000	820 772	820 772	682 993
Droits sur les carrières et sablières	199				
Autres	200				15 221
	201	530 000	863 218	863 218	735 814
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>	202	32 500	38 672	494 508	571 394
<b>INTÉRÊTS</b>	203	90 000	132 990	144 895	151 604
<b>AUTRES REVENUS</b>					
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	204		2 400 000	2 401 114	3 688
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	205				
Gain (perte) sur cession de placements	206				
Contributions des promoteurs	207		114 531	114 531	
Contributions des automobilistes pour le transport en commun	208				
Contributions des organismes municipaux	209				
Autres contributions	210				
Autres	211		103 088	108 542	132 101
	212		2 617 619	2 624 187	135 789

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2014		Réalizations 2014		Réalizations 2014	Réalizations 2013
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>							
Conseil	1	456 372	456 568	35 891	492 459	492 459	447 208
Application de la loi	2						
Gestion financière et administrative	3	587 263	586 543	71 576	658 119	658 119	657 235
Greffe	4	264 265	272 557	5 084	277 641	277 641	422 793
Évaluation	5	85 540	80 845	686	81 531	81 531	109 935
Gestion du personnel	6	99 837	106 018		106 018	106 018	92 849
Autres	7	1 113 914	998 543	4 475	1 003 018	1 003 018	1 034 574
	8	2 607 191	2 501 074	117 712	2 618 786	2 618 786	2 764 594
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>							
Police	9	2 130 220	2 153 261		2 153 261	2 630 950	2 886 634
Sécurité incendie	10	399 621	407 151		407 151	407 151	397 775
Sécurité civile	11						
Autres	12	12 925	10 959	17 227	28 186	28 186	56 829
	13	2 542 766	2 571 371	17 227	2 588 598	3 066 287	3 341 238
<b>TRANSPORT</b>							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	578 330	522 089	657 342	1 179 431	1 179 431	1 194 276
Enlèvement de la neige	15	357 835	362 333	897	363 230	363 230	375 629
Éclairage des rues	16	79 295	82 273	93 565	175 838	175 838	178 060
Circulation et stationnement	17	27 820	30 076	509	30 585	30 585	47 642
Transport collectif							
Transport en commun	18	565 320	550 569	1 338	551 907	1 391 381	1 336 042
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21			6 377	6 377	6 377	4 274
	22	1 608 600	1 547 340	760 028	2 307 368	3 146 842	3 135 923

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**Non audité**

	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2014	Réalizations 2014			Réalizations 2014	Réalizations 2013
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	611 052	578 853		578 853	566 540
Réseau de distribution de l'eau potable	24	227 229	359 565	378 562	738 127	614 195
Traitement des eaux usées	25	525 400	511 788		580 844	619 884
Réseaux d'égout	26	187 294	148 523		148 523	161 763
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	578 660	537 116		560 653	618 313
Élimination	28					
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	139 200	155 047		131 510	138 362
Tri et conditionnement	30					
Matières organiques						
Collecte et transport	31	53 755	38 390		38 390	54 510
Traitement	32					
Matériaux secs	33	145 000	108 567		108 567	108 623
Autres	34					
Plan de gestion	35					
Autres	36					
Cours d'eau	37					
Protection de l'environnement	38					
Autres	39	111 300	111 085		111 085	115 147
	40	2 578 890	2 548 934	378 562	2 927 496	2 997 337
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>						
Logement social	41					
Sécurité du revenu	42					
Autres	43					
	44					
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>						
Aménagement, urbanisme et zonage	45	491 108	423 483	148 225	571 708	574 552
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	46					
Autres biens	47					
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	48					
Tourisme	49					
Autres	50					
Autres	51					
	52	491 108	423 483	148 225	571 708	574 552

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2014	Réalizations 2014			Réalizations 2014	Réalizations 2013
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
<b>Non audité</b>						
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>						
Activités récréatives						
Centres communautaires	53	1 006 279	1 009 712	1 009 712	1 009 712	1 270 437
Patinoires intérieures et extérieures	54	80 307	80 842	80 842	80 842	81 062
Piscines, plages et ports de plaisance	55	109 328	124 266	124 266	124 266	110 779
Parcs et terrains de jeux	56	883 631	798 743	348 129	1 146 872	1 042 207
Parcs régionaux	57					
Expositions et foires	58	74 985	79 119	79 119	79 119	78 414
Autres	59					
	60	2 154 530	2 092 682	348 129	2 440 811	2 582 899
Activités culturelles						
Centres communautaires	61				385 775	
Bibliothèques	62	406 260	385 775	385 775		420 926
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	63					
Autres ressources du patrimoine	64					
Autres	65					
	66	406 260	385 775	385 775	385 775	420 926
	67	2 560 790	2 478 457	348 129	2 826 586	3 003 825
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>						
68						
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>						
Dettes à long terme						
Intérêts	69	671 070	578 111	578 111	632 580	622 553
Autres frais	70				3 739	7 093
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	71				67 125	120 145
Autres	72	10 000	32 590	32 590	33 563	72 899
	73	681 070	610 701	610 701	737 007	822 690
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS</b>						
74	1 652 444	1 769 883	( 1 769 883 )			

## **Section II - Autres renseignements financiers**

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
<b>Section II - Autres renseignements financiers</b>	
<b>Taux global de taxation réel audité</b>	
Rapport de l'auditeur indépendant ou du vérificateur général sur le taux global de taxation réel	27
Taux global de taxation réel	28
<b>Autres renseignements non audités</b>	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	32
Acquisition d'immobilisations consolidées en remplacement d'infrastructures existantes et pour nouveau développement	32
Analyse de la dette à long terme consolidée	33
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	34
Analyse de la rémunération non consolidée	35
Analyse des revenus de transfert non consolidés	35
Analyse du coût des services municipaux non consolidé	36
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	37
Analyse de l'excédent (déficit) accumulé non consolidé	38
Fonds de roulement non consolidé - Capital autorisé	39
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés non consolidés	40
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	41
Taux des taxes	42
Questionnaire	44
Autres renseignements sur l'organisme municipal	45
Certificat sur la richesse foncière aux fins de la péréquation de 2016	46
Attestation de transmission et de consentement à la diffusion	47

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT  
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

---

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit du taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2014 de la VILLE DE LORRAINE (ci-après « la Ville »). Ce taux a été établi par la direction de la Ville sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) (ci-après « les exigences légales »).

**Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel**

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement du taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Ville portant sur l'établissement du taux global de taxation réel, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Opinion**

À notre avis, le taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2014 de la Ville a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

**Observations**

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le taux global de taxation réel a été préparé afin de permettre à la Ville de se conformer à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (chapitre C-19). En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT  
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

---

Comptables professionnels agréés

Mélanie Therrien, CPA auditrice, CA  
Blainville

DATE 2015-05-06



**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**CONCILIATION DES REVENUS DE TAXES NON CONSOLIDÉS**

---

Revenus de taxes avant ajouts et déductions	1		13 168 098
<b>Ajouter</b>			
Majoration en vertu de l'article 253.51 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) ci-après citée LFM	2		<hr/>
<b>Déduire</b>			
Crédits en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1) ou d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8) et des articles 92 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)	3		
Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4		
Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	5		
Crédit de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM	6		
Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance	7		
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluations foncière et locative			
Montant relatif aux taxes foncières	8		
Montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative	9	<hr/>	10 <hr/>
<b>Revenus de taxes</b>	11		<b>13 168 098</b>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS**

Revenus de taxes			1	13 168 098
<b>Ajouter</b>				
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière			2	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales			3	<u>                    </u>
<b>Total partiel</b>			4	<u>13 168 098</u>
<b>Déduire</b>				
Taxes exclues en vertu de la réglementation (articles 261.5.3 à 261.5.8 LFM)				
Taxes d'affaires	5			
Taxes foncières imposées en vertu du 1 <sup>er</sup> alinéa de l'article 208 LFM	6			
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	207 446		
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	33 224		
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9		10	<u>240 670</u>
<b>Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel</b>			11	<u>12 927 428</u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES**

---

Évaluation des immeubles imposables, selon le rôle ou ajustée <sup>1</sup> , au 1 <sup>er</sup> janvier 2014 <sup>2</sup>	1	<u>1 233 537 700</u>
Évaluation des immeubles imposables, selon le rôle ou ajustée <sup>1</sup> , au 31 décembre 2014 <sup>2</sup>	2	<u>1 240 447 400</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (ligne 1 + ligne 2) ÷ 2	3	<u>1 236 992 550</u>

**CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL<sup>3</sup>**

---

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	4	<u>12 927 428</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel	5	<u>1 236 992 550</u>
<b>Taux global de taxation réel de 2014</b>	6	1   ,   0   4   5   1   / 100 \$

---

**ÉVALUATION NON AJUSTÉE DES IMMEUBLES IMPOSABLES<sup>1</sup>  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Évaluation des immeubles imposables selon le rôle au 1 <sup>er</sup> janvier 2014 <sup>2</sup>	7	_____
Évaluation des immeubles imposables selon le rôle au 31 décembre 2014 <sup>2</sup>	8	_____
Évaluation non ajustée des immeubles imposables (ligne 7 + ligne 8) ÷ 2	9	_____

---

1. Pour les municipalités qui se prévalent de l'étalement en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM.

2. L'évaluation tient compte de toutes modifications qui ont un effet au 1<sup>er</sup> janvier ou au 31 décembre, selon le cas.

3. Articles 261.5.12 à 261.5.14 LFM.

---

## AUTRES RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
<b>IMMOBILISATIONS</b>				
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	2 750 000	376 827	495 287
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			21 613
Conduites d'égout	4		622 537	559 066
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	450 000	1 793 820	2 862 852
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8			
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	88 000	65 489	241 993
Autres infrastructures	11	215 000	43 709	388 320
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	1 505 000	84 334	
Édifices communautaires et récréatifs	14			305 405
Améliorations locatives	15		6 059	9 848
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17		22 765	173 027
Ameublement et équipement de bureau	18	25 000	35 777	88 438
Machinerie, outillage et équipement divers	19	12 000	24 112	40 631
Terrains	20		55 637	1 574 339
Autres	21		181 020	69 350
	22	5 045 000	3 259 150	6 830 169

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES EN REMPLACEMENT  
D'INFRASTRUCTURES EXISTANTES ET POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Remplacement d'infrastructures existantes				
Conduites d'eau potable	23		376 827	495 287
Usines de traitement de l'eau potable	24			
Usines et bassins d'épuration	25			21 613
Conduites d'égout	26		622 537	559 066
Autres infrastructures	27		1 903 018	3 493 165
Infrastructures pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	28			
Usines de traitement de l'eau potable	29			
Usines et bassins d'épuration	30			
Conduites d'égout	31			
Autres infrastructures	32			
Autres immobilisations	33		356 768	2 261 038
	34		3 259 150	6 830 169

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<b>Non audité</b>		<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>Solde au 31 décembre</b>
<b>Dettes à long terme</b>					
Obligations et billets en monnaie canadienne	1	19 976 075	7 611 187	1 915 707	25 671 555
Obligations et billets en monnaies étrangères	2				
Autres dettes à long terme					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	3				
Organismes municipaux	4				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	5				
Autres	6	1 280		1 280	
	7	19 977 355	7 611 187	1 916 987	25 671 555
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	8				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	9				
Réserves financières et fonds réservés	10		717 444		717 444
Fonds d'amortissement	11				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	12	2 754 058		356 121	2 397 937
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	13	15 306 224	4 951 118	1 272 903	18 984 439
De la municipalité (Société de transport en commun)	14				
	15	18 060 282	5 668 562	1 629 024	22 099 820
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	1 917 073	1 942 625	287 963	3 571 735
Organismes municipaux	17				
Autres tiers	18				
	19	1 917 073	1 942 625	287 963	3 571 735
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette					
	20				
	21	1 917 073	1 942 625	287 963	3 571 735
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec					
Prêts	22				
Autres	23				
	24				
	25	1 917 073	1 942 625	287 963	3 571 735
	26	19 977 355	7 611 187	1 916 987	25 671 555
Dettes en cours de refinancement					
	27	( )		( )	
	28	19 977 355	7 611 187	1 916 987	25 671 555

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget 2014</b>	<b>Réalisations 2014</b>	<b>Réalisations 2014</b>	<b>Réalisations 2013</b>
<b>Administration générale</b>				
Application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	89 240	87 894	80 521
<b>Sécurité publique</b>				
Police	4	2 073 248	2 073 248	16 454
Sécurité incendie	5	398 881	407 151	397 775
Sécurité civile	6			
Autres	7			
<b>Transport</b>				
Réseau routier	8	121 629	119 428	75 530
Transport collectif	9	418 806	389 077	
Autres	10			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout	11	1 082 379	1 091 604	565 212
Matières résiduelles	12			
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14	145 000	108 567	108 623
Autres	15			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	16			
Autres	17			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			
Autres	21			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
<b>Réseau d'électricité</b>				
	24			
	25	4 329 183	4 276 969	1 318 543
				1 227 661

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**Non audité**

		Effectifs personnes/ année <sup>2</sup>	Semaine normale (heures)	Rémunération	Charges sociales	Total <sup>1</sup>
<b>Administration municipale</b>						
Cadres et contremaîtres	1	13,90	33,75	1 124 775	235 064	1 359 839
Professionnels	2					
Cols blancs	3	20,97	33,75	914 233	182 567	1 096 800
Cols bleus	4	12,54	37,00	655 401	118 785	774 186
Policiers	5					
Pompiers	6					
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7					
	8	47,41		2 694 409	536 416	3 230 825
Élus	9	7,00		300 760	72 231	372 991
	10	54,41		2 995 169	608 647	3 603 816

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	Total
		Fonctionnement	Investissement		
Transport en commun	11				
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12				
Réseau de distribution de l'eau potable	13		1 767 739		1 767 739
Traitement des eaux usées	14				
Réseaux d'égout	15				
Autres	16	246 816			246 816
	17	246 816	1 767 739		2 014 555



**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Charges avant amortissement		+ Amortissement des immobilisations		=	Charges		- Services rendus		=	Coût des services municipaux	Frais de financement	
<b>Administration générale</b>													
Application de la loi	1		27		53		79		105				131
Évaluation	2	80 845	28	686	54	81 531	80		106		81 531		132
Autres	3	2 420 229	29	117 026	55	2 537 255	81	244	107		2 537 011		133
	4	2 501 074	30	117 712	56	2 618 786	82	244	108		2 618 542		134
<b>Sécurité publique</b>													
Police	5	2 153 261	31		57	2 153 261	83	42 367	109		2 110 894		135
Sécurité incendie	6	407 151	32		58	407 151	84		110		407 151		136
Sécurité civile	7		33		59		85		111				137
Autres	8	10 959	34	17 227	60	28 186	86		112		28 186		138
	9	2 571 371	35	17 227	61	2 588 598	87	42 367	113		2 546 231		139
<b>Transport</b>													
Réseau routier													
Voirie municipale	10	522 089	36	657 342	62	1 179 431	88		114		1 179 431		140
Enlèvement de la neige	11	362 333	37	897	63	363 230	89		115		363 230		141
Autres	12	112 349	38	94 074	64	206 423	90		116		206 423		142
Transport collectif	13	550 569	39	1 338	65	551 907	91		117		551 907		143
Autres	14		40	6 377	66	6 377	92		118		6 377		144
	15	1 547 340	41	760 028	67	2 307 368	93		119		2 307 368		145
<b>Hygiène du milieu</b>													
Eau et égout													
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	578 853	42		68	578 853	94		120		578 853		146
Réseau de distribution de l'eau potable	17	359 565	43	378 562	69	738 127	95		121		738 127		147
Traitement des eaux usées	18	511 788	44		70	511 788	96		122		511 788		148
Réseaux d'égout	19	148 523	45		71	148 523	97		123		148 523		149
Matières résiduelles													
Déchets domestiques et assimilés	20	537 116	46		72	537 116	98		124		537 116		150
Matières recyclables	21	302 004	47		73	302 004	99		125		302 004		151
Autres	22		48		74		100		126				152
Cours d'eau	23		49		75		101		127				153
Protection de l'environnement	24		50		76		102		128				154
Autres	25	111 085	51		77	111 085	103		129		111 085		155
	26	2 548 934	52	378 562	78	2 927 496	104		130		2 927 496		156

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Charges avant amortissement		Amortissement des immobilisations		Charges		Services rendus		Coût des services municipaux		Frais de financement	
			+	=	-		=					
<b>Santé et bien-être</b>												
Logement social	157		172	187	202		217				232	
Sécurité du revenu	158		173	188	203		218				233	
Autres	159		174	189	204		219				234	
	160		175	190	205		220				235	
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>												
Aménagement, urbanisme et zonage	161	423 483	176	148 225	191	571 708	206	18 382	221	553 326	236	67 882
Rénovation urbaine	162		177	192	207		222				237	
Promotion et développement économique	163		178	193	208		223				238	
Autres	164		179	194	209		224				239	
	165	423 483	180	148 225	195	571 708	210	18 382	225	553 326	240	67 882
<b>Loisirs et culture</b>												
Activités récréatives	166	2 092 682	181	348 129	196	2 440 811	211	193 684	226	2 247 127	241	91 050
Activités culturelles												
Bibliothèques	167	385 775	182	197	385 775	212	227	385 775	242		242	
Autres	168		183	198	213		228				243	
	169	2 478 457	184	348 129	199	2 826 586	214	193 684	229	2 632 902	244	91 050
<b>Réseau d'électricité</b>												
	170		185	200	215		230				245	
	171	12 070 659	186	1 769 883	201	13 840 542	216	254 677	231	13 585 865	246	610 701

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014****Non audité**

		<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Rémunération</b>	1		
<b>Charges sociales</b>	2		
<b>Biens et services</b>	3	3 217 421	6 616 928
<b>Frais de financement</b>	4	41 729	92 416
<b>Autres</b>	5		
	6	3 259 150	6 709 344

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**Non audité**

		2014	2013
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Solde au début de l'exercice	1	1 778 294	1 740 172
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	2		
Solde redressé au début de l'exercice	3	1 778 294	1 740 172
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	4	2 934 771	322 169
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	5		
Activités d'investissement	6		(393 716)
Excédent de fonctionnement affecté	7	(2 809 173)	109 669
Réserves financières et fonds réservés	8		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	9		
Financement des investissements en cours	10		
	11	125 598	38 122
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	12	1 903 892	1 778 294
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Solde au début de l'exercice	13	206 291	315 960
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	14		
Solde redressé au début de l'exercice	15	206 291	315 960
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	16		
Activités d'investissement	17	(82 059)	
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	18	2 809 173	(109 669)
Financement des investissements en cours	19		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20		
	21	2 727 114	(109 669)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	22	2 933 405	206 291
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>			
Solde au début de l'exercice	23	1 107 953	1 393 709
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	24		
Solde redressé au début de l'exercice	25	1 107 953	1 393 709
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	26	281 794	16 557
Activités d'investissement	27	(12 950)	(117 879)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	28		
Financement des investissements en cours	29	155 290	(184 434)
	30	424 134	(285 756)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	31	1 532 087	1 107 953

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

*Non audité*

	2014	2013
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Solde au début de l'exercice	32 ( 277 051 )	( 9 439 )
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	33	
Solde redressé au début de l'exercice	34 ( 277 051 )	( 9 439 )
Augmentation de l'exercice		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés	35 ( )	( )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	36 ( )	( )
Autres	37 ( )	( )
Régimes non capitalisés	38 ( )	( )
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement		
Mesures transitoires relatives à la TVQ	39 ( )	( )
Utilisation du fonds général	40 ( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	41 ( )	( )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 ( )	( )
Autres	43 ( )	( )
	44 ( )	( )
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	45 ( )	( )
Autre financement	46 ( 191 565 )	( 270 028 )
	47 ( 191 565 )	( 270 028 )
Diminution de l'exercice		
Affectations débitrices aux activités de fonctionnement	48 1 161	2 416
Remboursement de la dette à long terme liée aux activités de fonctionnement	49	
	50 1 161	2 416
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	51 ( 467 455 )	( 277 051 )
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Solde au début de l'exercice	52 (2 732 986)	(3 228 772)
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	53	
Solde redressé au début de l'exercice	54 (2 732 986)	(3 228 772)
<i>Ajouter (déduire)</i>		
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	55 4 069 381	311 352
Virements		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	56	
Excédent de fonctionnement affecté	57	
Réserves financières et fonds réservés	58 (155 290)	184 434
	59 3 914 091	495 786
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	60 1 181 105	(2 732 986)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Solde au début de l'exercice	61 21 851 343	19 138 787
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	62	(506)
Solde redressé au début de l'exercice	63 21 851 343	19 138 281
<i>Ajouter (déduire)</i>		
Affectations et virements		
Activités de fonctionnement	64	
Excédent de fonctionnement affecté	65	
Variation résiduelle de l'exercice	66 (2 207 395)	2 713 062
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	67 19 643 948	21 851 343

**FONDS DE ROULEMENT NON CONSOLIDÉ  
CAPITAL AUTORISÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**Non audité**

	<u>RÈGLEMENT N°</u>	<u>MONTANT AUTORISÉ</u>
CAPITAL AUTORISÉ AU 1 <sup>ER</sup> JANVIER	1	<u>500 000</u>
Augmentation		
À même l'excédent de fonctionnement	<u>2</u>	
Par l'imposition d'une taxe spéciale	<u>3</u>	
Par l'adoption d'un règlement d'emprunt	<u>4</u>	
	5	<u>500 000</u>
Diminution	<u>6</u>	
CAPITAL AUTORISÉ AU 31 DÉCEMBRE	7	<u>500 000</u>

**SOLDES DISPONIBLES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS NON CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

*Non audité*

	<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>Redressement aux exercices antérieurs (note 20)</b>	<b>Règlements d'emprunt fermés</b>		<b>Utilisation de l'exercice</b>	<b>Transferts</b>	<b>Solde au 31 décembre</b>	
			<b>Activités de fonctionnement</b>	<b>Activités d'in- vestissement</b>				
Montant non réservé	1 644 504	2	3	4 155 290	5	6 16 156	7 717 444	66 194
Montant réservé pour le service de la dette	8	9	10	11	12	13 (717 444)	14	717 444
	15 644 504	16	17	18 155 290	19	20 16 156	21 0	783 638

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ  
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	2014		2013
	Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Revenus</b>			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
<b>Charges</b>			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Amortissement des immobilisations	12		
	13		
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	(                    ) (                    )	(                    )
	15		
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales</b>	16		
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Immobilisations</b>			
Amortissement	17		
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21		
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23	(                    ) (                    )	(                    )
	24		
<b>Affectations</b>			
Activités d'investissement	25	(                    ) (                    )	(                    )
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		
	32		
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	33		



**TAUX DES TAXES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**Non audité****Taxes sur la valeur foncière****Du 100 \$ d'évaluation****Taxes générales**

Taxe foncière générale (taux unique)	1	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxe foncière générale (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	2	□ 0 , □ 6 □ 8 □ 5 □ 2 \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	3	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	4	□ 2 , □ 4 □ 3 □ 5 □ 0 \$
Catégorie des immeubles industriels	5	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	6	□ 1 , □ 3 □ 7 □ 0 □ 4 \$
Catégorie des immeubles agricoles	7	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux unique)	8	□ 0 , □ 1 □ 4 □ 4 □ 2 \$
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	9	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	10	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	11	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	12	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	13	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	14	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux unique)	15	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	16	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	17	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	18	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	19	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	20	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	21	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux unique)	22	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	23	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	24	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	25	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	26	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	27	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	28	□ , □ □ □ □ □ \$

**TAUX DES TAXES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**Non audité****Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels**

(Montant fixe)

Eau	1	1 5 0	0 0  \$
Égout	2	2 1 5	0 0  \$
Eau et égout	3		\$
Traitement des eaux usées	4		\$
Matières résiduelles	5	2 2 5	0 0  \$

**Par unité de logement****% de la valeur locative****Taxe d'affaires sur la valeur locative**

6 | | | , | | | | %

**Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification**

Description	Taux	Code <sup>1</sup>	Préciser
-------------	------	-------------------	----------

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation  
 2 - du mètre carré  
 3 - du mètre linéaire  
 4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres  
 6 - % de la valeur locative  
 7 - autres (préciser)

**QUESTIONNAIRE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<b>Non audité</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>S.O.</b>
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats.	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input checked="" type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	
2. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux municipalités à compter de 2017 seulement, une municipalité peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que la municipalité applique ces normes de façon anticipée ?	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8)?	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants suivants :			
a) le montant total versé en 2014	9		\$
b) le solde estimatif au 31 décembre 2014 des engagements en vertu du règlement concerné	10		\$
4. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	11 <input type="checkbox"/>	12 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants versés pour l'exercice :			
a) crédits de taxes	13		\$
b) autres formes d'aide	14		\$
5. La municipalité a-t-elle reçu du MAPAQ des remboursements de taxes de 2014 pour des exploitations agricoles enregistrées?	15 <input type="checkbox"/>	16 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	17		\$
6. La municipalité a-t-elle reçu des revenus de taxes provenant d'une centrale thermique?	18 <input type="checkbox"/>	19 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	20		\$
7. Quelle est la population saisonnière de la municipalité, soit la population qui s'ajoute au nombre d'habitants établi par décret?	21		22 <input checked="" type="checkbox"/>

**QUESTIONNAIRE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<b>Non audité</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>S.O.</b>
8. La municipalité perçoit-elle, elle-même, auprès des exploitants de carrières et sablières, les droits en vertu de l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales (LCM)?	23 <input type="checkbox"/>	24 <input checked="" type="checkbox"/>	25 <input type="checkbox"/>
9. La municipalité applique-t-elle les nouvelles normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMOT?	26 <input type="checkbox"/>	27 <input checked="" type="checkbox"/>	28 <input type="checkbox"/>

**AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME MUNICIPAL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**ORGANISME MUNICIPAL**

Adresse 33 boulevard De Gaulle  
(no) (rue)  
Lorraine J6Z 3W9  
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 621-8550  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 621-4763  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel manon.tremblay@ville.lorraine.qc.ca

**TRÉSORIER OU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

Nom Manon Tremblay

Téléphone (450) 621-8550  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 621-4763  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel manon.tremblay@ville.lorraine.qc.ca

**AUDITEUR INDÉPENDANT**

Nom Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.

Titre Comptables professionnels agréés

Adresse 905 boulevard Michèle-Bohec, bureau 100  
(no) (rue)  
Blainville J7C 5J6  
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 971-1550  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 971-4646  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel mtherrien@amyotgelinas.com

Responsable du dossier Mélanie Therrien, CPA auditrice, CA

**VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (s'il y a lieu)**

Nom \_\_\_\_\_

Titre \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
(no) (rue)  
\_\_\_\_\_  
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone \_\_\_\_\_  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur \_\_\_\_\_  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel \_\_\_\_\_

**RICHESSSE FONCIÈRE AUX FINS DE LA PÉRÉQUATION DE 2016  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM  
selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2014

1 .....  
.....

Facteur comparatif

2 .....  
.....

Valeur uniformisée

3 \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION**

Je , Manon Tremblay , atteste que le rapport financier consolidé de Lorraine pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, a été déposé à la séance du conseil du 2015-05-12 .

Je certifie que les informations ainsi que les rapports de l'auditeur indépendant et mon attestation de trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil.

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Lorraine consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier et des rapports d'audit, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports par le ministre, je confirme également que Lorraine détient les autorisations nécessaires, notamment celle de l'auditeur obtenue selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton "Attester", je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

L'excédent (déficit) de l'exercice à la page S18 ligne 22 est de 4 689 205 \$

Le taux global de taxation réel de 2014 à la page S34 ligne 6 est de 1,0451 \$

Date et heure de la dernière modification : 2015-05-05 17:24:16

Date de transmission au Ministère : 2015/05/12

# Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2014

*Ce sommaire de l'information financière est extrait du rapport financier consolidé déposé au Conseil et attesté par le trésorier. Pour plus de détails, se référer à ce rapport financier consolidé.*

Nom : Lorraine

---

**Affaires municipales  
et Occupation  
du territoire**

**Québec** 



**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	Réalizations 2013		Budget 2014	Réalizations 2014		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus</b>						
Fonctionnement	1	15 112 342	14 426 912	17 361 604	4 350 199	18 753 377
Investissement	2	2 485 553		1 882 270	17 326	1 899 596
	3	17 597 895	14 426 912	19 243 874	4 367 525	20 652 973
<b>Charges</b>	4	15 013 559	14 722 859	14 451 243	4 470 951	15 963 768
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	5	2 584 336	(295 947)	4 792 631	(103 426)	4 689 205
Moins : revenus d'investissement	6 (	2 485 553 ) (	) (	1 882 270 ) (	17 326 ) (	1 899 596 )
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	7	98 783	(295 947)	2 910 361	(120 752)	2 789 609
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>						
Amortissement des immobilisations	8	1 743 401	1 652 444	1 769 883	253 603	2 023 486
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	270 028		202 275		202 275
Remboursement de la dette à long terme	10 (	1 382 741 ) (	1 467 402 ) (	1 514 624 ) (	56 036 ) (	1 570 660 )
Affectations						
Activités d'investissement	11 (	388 836 ) (	) (	192 785 ) (	50 665 ) (	243 450 )
Excédent (déficit) accumulé	12	(18 972)	110 905	(282 955)	192 723	(90 232)
Autres éléments de conciliation	13	506		42 616	1 668	44 284
	14	223 386	295 947	24 410	341 293	365 703
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	15	322 169		2 934 771	220 541	3 155 312

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

Extrait du rapport financier, pages S7 et S8

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE  
AU 31 DÉCEMBRE 2014**

		2013	2014	2013
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
<b>Actifs financiers</b>				<b>Total consolidé</b>
Débiteurs	1	4 136 834	4 437 278	6 579 565
Autres	2	1 341 961	6 925 270	7 834 856
	3	5 478 795	11 362 548	8 907 849
<b>Passifs</b>				
Dette à long terme	4	17 593 728	23 447 659	25 419 146
Passif au titre des avantages sociaux futurs	5			306 054
Autres	6	5 498 082	2 162 605	6 041 814
	7	23 091 810	25 610 264	26 279 204
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	8	(17 613 015)	(14 247 716)	(14 104 230)
<b>Actifs non financiers</b>				
Immobilisations	9	39 351 607	40 840 875	44 829 412
Autres	10	195 252	133 823	270 801
	11	39 546 859	40 974 698	45 100 213
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	12	1 778 294	1 903 892	2 470 149
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	13	1 314 244	4 465 492	4 839 499
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	14 (	277 051 ) (	467 455 ) (	704 204 ) (
Financement des investissements en cours	15	(2 732 986)	1 181 105	1 136 467
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	16	21 851 343	19 643 948	23 254 072
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	17			25 611 724
	18	21 933 844	26 726 982	30 995 983
				26 376 122

Extrait du rapport financier, page S11 et S23-1

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES  
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS  
AU 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale			
-	19		
-	20		
-	21		
- Affectation budget	22	2 933 405	206 291
-	23		
-	24		
-	25		
-	26		
-	27		
	28	2 933 405	206 291
Excédent de fonctionnement affecté- Organismes contrôlés	29	148 917	142 197
	30	3 082 322	348 488
Réserves financières	31	224 800	232 511
Fonds réservés	32	1 532 377	1 107 953
	33	4 839 499	1 688 952

Extrait du rapport financier, page S23-1

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Réalizations 2013	Budget 2014	Réalizations 2014	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
<b>Fonctionnement</b>					
Taxes	1	12 949 849	13 120 556	13 168 098	13 168 098
Compensations tenant lieu de taxes	2	159 788	163 000	154 045	154 045
Quotes-parts	3				4 808
Transferts	4	820 690	203 459	246 816	697 280
Services rendus	5	230 450	287 397	254 677	716 869
Autres	6	951 565	652 500	3 537 968	4 012 277
	7	15 112 342	14 426 912	17 361 604	18 753 377
<b>Investissement</b>					
Taxes	8				
Quotes-parts	9				981
Transferts	10	2 401 501		1 767 739	1 784 084
Autres	11	84 052		114 531	114 531
	12	2 485 553		1 882 270	1 899 596
	13	17 597 895	14 426 912	19 243 874	20 652 973

*Extrait du rapport financier, page S7*

**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2014	Réalizations 2014			Réalizations 2014	Réalizations 2013
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
Administration générale						
Évaluation	1	85 540	80 845	686	81 531	109 935
Autres	2	2 521 651	2 420 229	117 026	2 537 255	2 654 659
Sécurité publique						
Police	3	2 130 220	2 153 261		2 630 950	2 886 634
Sécurité incendie	4	399 621	407 151		407 151	397 775
Autres	5	12 925	10 959	17 227	28 186	56 829
Transport						
Réseau routier	6	1 043 280	996 771	752 313	1 749 084	1 795 607
Transport collectif	7	565 320	550 569	1 338	551 907	1 336 042
Autres	8			6 377	6 377	4 274
Hygiène du milieu						
Eau et égout	9	1 550 975	1 598 729	378 562	2 046 347	1 962 382
Matières résiduelles	10	916 615	839 120		839 120	919 808
Autres	11	111 300	111 085		111 085	115 147
Santé et bien-être	12					
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	13	491 108	423 483	148 225	571 708	574 552
Promotion et développement économique	14					
Autres	15					
Loisirs et culture	16	2 560 790	2 478 457	348 129	2 826 586	3 003 825
Réseau d'électricité	17					
Frais de financement	18	681 070	610 701		737 007	822 690
Amortissement des immobilisations	19	1 652 444	1 769 883	( 1 769 883 )		
	20	14 722 859	14 451 243		14 451 243	15 963 768
						16 640 159

Extrait du rapport financier, pages S28-1 à S28-3